

Appel à communications
Congrès de la Fédération historique de Provence
(9 et 10 octobre 2015, Tarascon)

**« CHÂTEAUX, DEMEURES PRINCIÈRES ET SEIGNEURIALES EN PROVENCE,
DU MOYEN-ÂGE À NOS JOURS »**

La Provence possède un des plus beaux châteaux médiévaux de France presque intact, le château de Tarascon, symbole du pouvoir des comtes de Provence, rois de Sicile. Les comtes de Toulouse, comtes de Venaissin et marquis de Provence, les papes, souverains du Comtat et fixés en Avignon aux XIV^e et XV^e siècles, les comtes de Savoie, devenus comtes de Nice, ont aussi construit des demeures princières.

De récentes fouilles ont permis, notamment à travers les cas des mottes, de suivre la genèse des premières fortifications privées aux horizons de l'an mil. Les familles de la noblesse provençale ont ensuite tissé un réseau de châteaux, symboles de leur puissance, de leurs richesses ou de leurs prétentions. Beaucoup sont en ruines ou ont disparu, qui font parfois l'objet de fouilles, de restauration et de protection. Des évêques, prélats et clercs ont aussi été à l'origine de constructions remarquables et fortifiées (palais épiscopaux, châteaux, abbayes, livrées cardinalices). Les lignages aristocratiques ont érigé des résidences urbaines accompagnées de tour – selon un modèle développé en Italie – bien représentées dans des cités du Comtat. Si certaines de ces demeures ont déjà été étudiées, ainsi que l'attestent des travaux d'archéologues et d'historiens, beaucoup n'ont fait l'objet que de minces ou confidentielles publications déjà anciennes, et attendent un renouvellement des études.

À l'époque moderne les châteaux de la haute noblesse provençale de cour rivalisent de luxe et d'élégance avec ceux de la nouvelle noblesse parlementaire aixoise qui va prendre le relais ou des riches familles avignonnaises, arlésiennes ou marseillaises. Ces châteaux ne se distinguent parfois pas des bastides les plus luxueuses. Nombre de bastides, mas ou « maisons des champs », et châteaux de village sont des résidences de campagnes annexes de la maison de ville familiale. Les châteaux peuvent être des résidences d'été mais aussi le siège d'un pouvoir, le cadre d'une façon de vivre princière ou seigneuriale et surtout les témoins et les instruments d'une volonté de représentation qui va au-delà de l'agrément campagnard. Leur acquisition, leur construction - y compris choix de l'architecte - font partie de ces stratégies sociales et de ces ambitions.

Dans une période plus contemporaine, la construction de grandes demeures, à Marseille, Hyères, Cannes, Nice ou Saint-Raphaël peut apparaître comme participant d'une même dynamique.

Aussi, il paraît important aujourd'hui de faire le point sur les recherches entreprises sur ces demeures en intégrant aux travaux des historiens les apports de l'archéologie, de l'histoire de l'art, de l'ethnologie et de la sociologie afin de pouvoir envisager, selon divers critères, une typologie du château provençal.

Les propositions de communication doivent parvenir au siège de la Fédération historique de Provence, 18, rue Mirés, BP 10099, 31330 Marseille Cédex 03, **ou par courriel : frederic.dagay@wanadoo.fr avant le 30 avril 2015**. Elles se présenteront sous la forme d'un résumé de 1500 signes environ (espaces compris). Les études les plus solides – large synthèse ou étude de cas - et les plus novatrices seront retenues par le comité scientifique en charge de l'organisation du congrès qui informera aussitôt les auteurs. Par ailleurs, la publication des textes, après communication au congrès, dans la revue *Provence Historique* (<http://provence-historique.mms.h.univ-aix.fr/Pages/revue.aspx>) n'est en rien automatique. Elle sera soumise pour cela à un comité de lecture.